

# Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif



72<sup>ème</sup> CONGRES de la FEDERATION  
Amphithéâtre du Casino  
1 place Allard 63130 ROYAT  
17 et 18 MARS 2023



**LIVRET DU DELEGUE**



# SOMMAIRE DU LIVRET

## I-Réunion des Présidents 17 mars

1. Feuille de vœux
2. Rapport de la commission informatique
3. Rapport de la commission développement
4. Rapport de la commission communication, marketing et mécénat
5. Rapport de l'Agence Nationale du Sport (ANS) 2022
6. Rapport de la commission des récompenses
7. Rapport de la commission juridique statuts, règlement intérieur et annexes
8. Rapport de la commission Terre de Jeux 2024
9. Rapport de la commission médicale

## 2-Convocation Assemblée Générale 18 mars

10. Présentation du procès-verbal AGE-AGO 2022
11. Rapport moral du Président Fédéral
12. Rapport d'activités 2022 de la Secrétaire Générale
13. Mission de présentation des comptes 2022 par l'Expert-Comptable :  
Michel Carrieu
14. Rapport des Vérificateurs aux Comptes
15. Compte de résultats
16. Bilan
17. Présentation du budget prévisionnel 2023 par le Trésorier Général
18. Tableaux des effectifs 31/12/2022
19. Répartition des Aides fédérales et ANS 2022
20. Statistiques régions

sous le haut patronage de M. le Président de la République  
et des Ministres en charge de la Jeunesse et des Sports  
Reconnue d'Utilité Publique le 9 juillet 1958

**Vendredi 17 Mars à ROYAT**

**Réunion des Présidents**

**15h** Ouverture de la séance par le Président Fédéral

**15h15** Réponses aux vœux exprimés par les comités

**16h** Rapport des commissions

**17h** Remise des Récompenses Grand Or

**20h** Repas de Gala

---

**Siège Social : 95 avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13**

Tél. **01 40 45 90 48** – E-mail : [ffmjsnational@yahoo.fr](mailto:ffmjsnational@yahoo.fr)

Site Internet : [www.ffmjs.fr](http://www.ffmjs.fr) – Agrément sport : 30 novembre 2004 - n° 75 SVF 04 19

Agrément national de jeunesse et d'éducation populaire : 23 juin 2006

# 1. Feuille de vœux



sous le haut patronage de M. le Président de la République  
et des Ministres en charge de la Jeunesse et des Sports  
Reconnue d'Utilité Publique le 9 juillet 1958

Réf. N°20230116-003-AT/MSch/VBV

## VŒUX

### Réunion des Présidents du Vendredi 17 Mars à ROYAT

Vœux présentés par le :

- Comité Départemental de : \_\_\_\_\_
- Comité Régional de : \_\_\_\_\_

Nom, Prénom du porteur du ou des vœu(x) : \_\_\_\_\_

Les vœux seront examinés et les réponses seront apportées au cours de la réunion des Présidentes et Présidents des Comités.

Merci de retourner votre ou vos Vœu(x) avant le **Samedi 18 Février 2023** dernier délai.

- **1<sup>er</sup> Vœu** : Argumentaire du porteur du vœu

- **2<sup>ème</sup> Vœu** : Argumentaire du porteur du vœu

---

**Siège Social : 95 avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13**

Tél. **01 40 45 90 48** – E-mail : [fmjsnational@yahoo.fr](mailto:fmjsnational@yahoo.fr)

Site Internet : [www ffmjs.fr](http://www ffmjs.fr) – Agrément sport : 30 novembre 2004 - n° 75 SVF 04 19

Agrément national de jeunesse et d'éducation populaire : 23 juin 2006

## 2. Rapport de la commission informatique

Une réunion a eu lieu dans les locaux de la Fédération en présence d'Alain Cocu, de François Chabaud, Michèle Schaeller et Valérie en octobre.

Une nouvelle répartition des tâches a été faite :

### Pour François et Alain en soutien

gestion des actualités  
gestion des photos de fond  
gestion des demandes vers Webnet via l'envoi de tickets

### Pour François sur instruction de Michèle/Valérie

gestion de la base documentaire  
gestion de la Newsletter  
gestion de l'espace licencié  
gestion de la boutique  
gestion des logos partenaires  
gestion des revues départementales et fédérales

### Pour Valérie et Michèle

gestion des fichiers licences et de la mise à jour des pages comités  
gestion des mots de passe  
routage revues  
gestion des agendas Président + Fédération

Michèle Schaeller  
Présidente de la commission

### Site Webnet - FFMJSEA

Gestionnaire : François Chabaud

Voilà un peu plus de deux mois que j'ai accepté de prendre la suite d'Alain Cocu sur la gestion du site Internet et il m'appartient déjà d'établir un bilan d'activité du site de la FFMJS.

Pour ce premier retour, par manque d'expérience et d'analyse fine sur ce site, je resterai principalement factuel.

Au regard de l'organisation structurelle du site, il est clair que trois objectifs sont visés par le site de la Fédération :

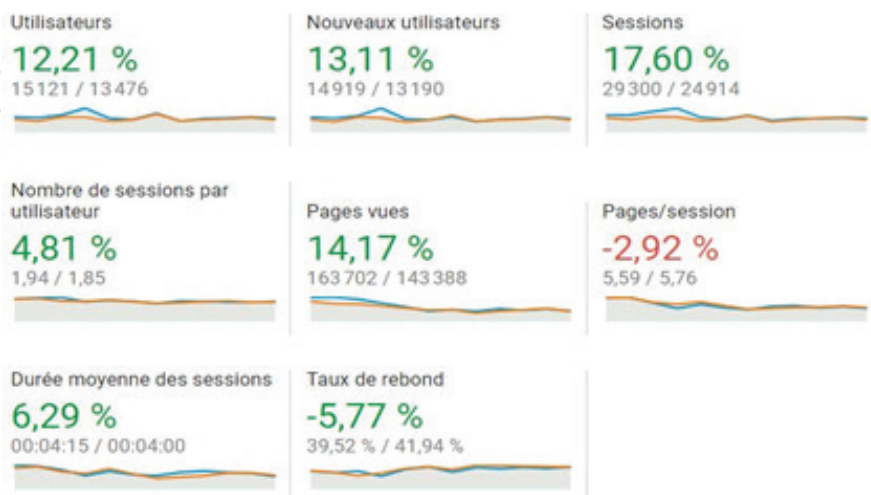
- faire connaître et valoriser les actions portées par le tissu associatif et l'ensemble de ses bénévoles ; promouvoir les distinctions honorifiques fédérales comme ministérielles.
- proposer à l'ensemble des structures affiliées et des licenciés, un espace réservé leur permettant de partager des informations et des données de proximité.
- permettre la prise des licences annuelles et la gestion informatisée de la base de données ainsi créée.

Les données statistiques de suivi de l'activité (Google Analytics) permettent d'avoir un regard sur l'évolution des consultations et aussi sur les utilisations faites par les visiteurs.



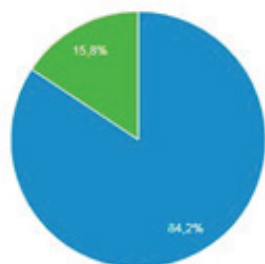
## L'année 2022 comparée avec 2021

Ce tableau récapitulatif des principales données montre une progression, à la fois du nombre de visites mais aussi de l'intérêt porté à la FFMJSEA et son action.  
(Déf. en annexe 1)

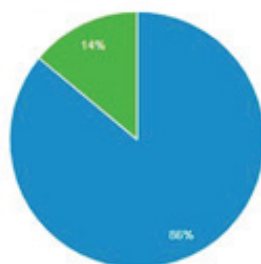


■ New Visitor ■ Returning Visitor

1 janv. 2022 - 31 déc. 2022



1 janv. 2021 - 31 déc. 2021



### A noter également :

L'augmentation de nouveaux utilisateurs et en parallèle l'augmentation du nombre de visiteurs nouveaux qui sont revenus sur le site : signe d'un intérêt croissant porté par les visiteurs à notre fédération.

### Regard sur l'activité éditoriale du site

Les comités départementaux sont à la fois porteurs des actions de reconnaissance de l'engagement associatif, sportif, ou d'intérêt général sur le terrain et en même temps les révélateurs de la vie locale sur notre site Internet. Sans leurs témoignages sur les nombreuses actions auxquelles ils participent, le site Internet de la FFMJSEA perdrait beaucoup de sens pour les visiteurs. Ces illustrations mises en ligne donnent toute la consistance aux valeurs conceptuelles véhiculées par notre fédération.

### En 2022 :

- 118 actualités départementales ont été mises en ligne, soit 14 de plus qu'en 2021 et 74 de plus qu'en 2020 (Covid oblige !).
- 32 revues départementales ont été publiées sur le site, comme en 2021.

### En 2023... ?

La communication reste un élément clef dans la réussite de nos engagements. Il est donc très important de faire savoir toutes les actions qui sont menées aux quatre coins de la France. Le site Internet est un vecteur important de médiatisation qui a l'énorme avantage d'être très rapide dans la diffusion et de coller ainsi à l'actualité.

Faire connaître notre site Internet à toutes les occasions qui se présentent est également un bon levier de promotion. Les comités départementaux et régionaux sont en capacité d'utiliser leur espace de publication via la partie Intranet : cet outil de communication doit être plus utilisé qu'il ne l'est ; il facilite à la fois la diffusion de l'information interne et permet de construire ainsi une mémoire commune à nos bénévoles.



L'utilisation de l'outil « Lettre d'information » via l'Intranet reste trop peu utilisé. L'avantage des lettres d'information (newsletters) réside outre dans la promotion de la fédération et l'action des comités mais surtout, c'est un média très réactif (on diffuse quand on en a envie) et le coût de diffusion est proche de 0.

Des tutoriels existent dans l'intranet pour vous accompagner dans vos projets de communication dématérialisée.

Alain Cocu et moi-même nous tenons à votre disposition pour concevoir un support spécifique et/ou une formation à l'utilisation de cette « Lettre d'information ».

Je vous remercie de votre attention.

>> Annexe 1



### Définitions des termes utilisés

Utilisateurs	Utilisateurs qui ont initié au moins une session dans la plage de dates sélectionnée.
Nouveaux utilisateurs	Il s'agit du nombre d'utilisateurs venant pour la première fois au cours de la période sélectionnée.
Session	Une session est la période pendant laquelle un utilisateur est actif sur son site Web, ses applications, etc. Toutes les données d'utilisation (visionnage de l'écran, événements, etc.) sont associées à une session.
Nombre moyen de session par utilisateur	Il s'agit du nombre moyen de sessions par utilisateur.
Pages vues	Il s'agit du nombre total de pages consultées. Les visites répétées d'un internaute sur une même page sont prises en compte.
Pages/session	C'est le nombre moyen de pages vues au cours d'une session. Les visites répétées d'un internaute sur une même page sont prises en compte.
Durée moyenne de session	Il s'agit de la durée moyenne d'une session.
Taux de rebond	Pourcentage de sessions avec consultation d'une seule page du site au cours desquelles aucune interaction n'a été enregistrée.

### 3. Rapport de la commission développement

Une première réunion organisée en visioconférence grâce à M. GILLET se tenait le 10 juin 2022.

Réviser la dénomination de la Commission Éthique et Déontologie, concernant plutôt la Commission Statuts et Règlements était évoquée. Faire évoluer le nombre d'adhérents au niveau national est le but principal de la Commission.

Se rapprocher des Comités Départementaux et Régionaux dans un délai de 2 ans serait l'idéal. La Commission souhaite que les Comités se rapprochent des CDOS afin d'améliorer leurs relations de fonctionnement (pour la Jeunesse et les Sports).

Chaque Comité aura à s'engager auprès d'Associations tels que : les Restos du Cœur, Emmaüs, la SPA, le Secours Populaire, etc. (pour l'Engagement Associatif).

Une Charte Commune ou un Contrat de Partenariat pourrait être mis en place. Le souhait d'assister à chaque Assemblée Régionale, proposer un découpage de notre carte de la France en 6 blocs seraient les pistes novatrices. Chaque membre de la Commission récupérera une zone et agira en tant que correspondant.

L'accès à la liste de Diffusion des Présidents des Comités Départementaux et Régionaux ne peut être assurée que par la fédération, néanmoins l'accès à ces informations sensibles peut se faire sur notre site fédéral. Les axes d'efforts tels la résorption de la problématique des Départements dépourvus de Comité Départemental, Fabrice souligne une récente action avec le Département 2A - Corse.

Les outils de communication et de développement fédéraux mis à notre disposition sur le site fédéral sont auscultés et pour certains redécouverts. La mise en place de référents fédéraux par grande région que nous explique Fabrice doit être peaufiner dans un futur proche.

**Fabrice Bouche**

Président

**Charles Alain Gillet**

Secrétaire de commission

### 4. Rapport de la commission communication, marketing et mécénat

*Si l'histoire d'une nouvelle commission nous était contée*

Le jeudi 07 avril 2022, en matinée, la salle Suzanne Lenglen, au quatrième étage du Ministère des Sports à Paris, est le théâtre du tout premier Conseil d'Administration animé par André TORBIERO élu à la tête de la FFMJSEA, à Isle (87), le samedi 19 mars 2022.

Le nouveau Président dévoile l'organigramme hiérarchique et fonctionnel qu'il prévoit pour la conduite de son mandat.

Les commissions sont présentées successivement.

Celle de la communication, marketing, partenariat et mécénat prend place au sein de la structuration proposée.

Elle se substitue de fait à l'ex-commission de « gestion administrative et communication ».

Si la commission est maintenant officiellement nommée, j'éprouve un réel plaisir à accepter la proposition du Président, à savoir : en devenir le capitaine.



Par correction et respect, je tiens immédiatement à dire « MERCI » aux personnes qui, pendant les décennies précédentes, se sont succédées et ont œuvré aux différents modes de communication de notre Fédération.

### *Nouvel équipage*

Dès le lendemain, vendredi 08 avril 2022, avant de larguer les amarres, je suis sur le pont et compte sur les coefficients météorologiques favorables car ma mission principale consiste à m'entourer d'un très bon équipage.

Aucune crépitation n'est à noter sur les ondes, les contacts s'enchaînent rapidement.

Quelques jours plus tard, je me décide, je vérifie que la cargaison répond aux normes (communication, marketing, partenariat, mécénat), rien ne semble oublié dans mon recueil.

La boussole m'indique le cap à suivre, j'en prends acte.

Je peux hisser la grand-voile et m'engager pour l'aventure.

Les vagues dirigent le bateau vers divers horizons.

Lors de chaque escale, j'accueille un partenaire supplémentaire déterminé à relever le défi.

Pour renforcer l'équipe, mon recrutement s'oriente vers les départements et territoires d'outre-mer.

Je constate que le groupe se constitue avec ferveur.

En guise de première épreuve, c'est une réunion en visioconférence qui est organisée le lundi 11 juillet 2022.

Derrière le hublot, les participants enthousiasmés font connaissance et se découvrent.

### *Le Médaillé 100<sup>ème</sup> du nom*

L'ordre du jour suggère : Préparation de l'édition de la revue Le Médaillé 100ème du nom.

Les membres de la commission appréhendent leur feuille de route.

Chacun s'exprime pour déterminer le fil conducteur de ce numéro Collector.

L'hommage à celles et ceux qui se sont investis pour le bénévolat retient l'attention générale.

Un clin d'œil à nos CENTENAIRES s'impose comme un thème évident.

C'est un tour de France qui est orchestré auprès des comités départementaux pour récupérer et recueillir diverses données propres à chaque adhérent.

Un nouveau graphisme en « UNE » est imaginé afin d'apporter un dynamisme différent.

Des pages dédiées et illustrées vont désormais guider le lecteur.

La pagination reste exceptionnelle, la revue est prévue en quarante pages.

Le professionnalisme du graphiste et son écoute sont de précieux atouts.

A l'unisson, les membres de la commission jouent la même partition et apportent leur pierre « précieuse » à l'édifice.

La maquette prend forme, le B.A.T. est signé, sous presse l'impression se lance.

La distribution du numéro 100 Collector s'effectue dans les délais envisagés.

### *Éphéméride*

L'investissement pour la revue laisse maintenant place à une étape d'une autre dimension... la recherche de partenaires publicitaires.

L'éphéméride à venir propose donc un exaltant futur, avec cette deuxième étape à aborder.

### *Une nouvelle ère pour un nouvel air !*

Sur la ligne de départ, motivés plus que jamais, les membres de la commission sont dans les starting-blocks prêts à se surpasser pour réussir ce nouveau challenge.

**Éric Coëne**

## 5. Rapport de l'Agence Nationale du Sport (ANS) 2022

### Point sur la campagne

Pour répondre au besoin en cette nouvelle mandature, une Commission Fédérale d'Instruction des dossiers (CFIPSF) pour les Projets Sportifs Fédéraux (PSF) a été créée. Elle répond ainsi au processus et à son fonctionnement. Elle est composée de 12 membres. Après avoir lancé la campagne le 19 avril 2022, nous nous sommes concentrés sur le suivi et la réception des dossiers. Après la fermeture de dépôt de dossiers, la Commission d'examen des dossiers ANS 2022 s'est réunie le 20 Juin, 53 Dossiers (7 Régionaux et 46 Départementaux) ont été déposés.

A noter qu'un dossier n'était pas recevable car il n'atteignait pas le nombre minimum d'Adhérents fixé à 50 par l'ANS. Quatre Départements ont déposé leur dossier hors délai.

La dotation globale de 2022 s'élevait à 139 500 €. Elle était en baisse de 7 % par rapport à 2021.

A l'examen des dossiers, il ressort qu'il est nécessaire que soient mis en place des sessions de formations à l'attention des porteurs de projets et des responsables chargés de remplir les dossiers. Nous constatons, en effet, des disparités concernant la partie comptable et notamment la répartition au niveau des Produits et des Charges.

Il y a aussi une confusion entre Bilan Financier et Compte de Résultats. Trop de Comités oublient de joindre le Rapport des Vérificateurs aux Comptes.

Pour 2023, il conviendra de préparer les responsables avant le lancement de la campagne.

Je propose qu'il y ait plus de participation de la part des Comités car il est bien dommage de perdre des moyens financiers.

Nous pensons que beaucoup de Présidentes et Présidents de Comités appréhendent de s'inscrire sur le Compte Asso. Aussi, nous proposons que les Membres du Conseil d'Administration qui sont « à l'aise » dans la manipulation du Compte Asso puissent apporter un soutien et une aide aux Comités en difficulté sur la plan administratif et informatique.

Je remercie les Membres de la Commission ANS et tout particulièrement Nadine CHAMBRIER et Valérie BOBOEUF VELANT qui ont mis en place un véritable service d'aide à certains Présidents pour remplir et/ou compléter leurs dossiers.

Je tiens à souligner le travail sérieux des Membres de la Commission. Je remercie Jacques ADRIEN, Guy CHAMBRIER, François DENIS, Joël POIRAUD et Paul CARRÉ qui ne sont pas Membres du Conseil d'Administration et qui ont accepté de participer aux travaux de cette Commission.

**Benjamin Gorgibus**  
Vice-président Délégué

## 6. Rapport de la commission des récompenses

### Compte rendu d'activités de l'année 2022

La commission fédérale des récompenses s'est réunie à plusieurs reprises en distanciel et en présentiel pour considérer les demandes effectuées par les comités départementaux, et en particulier les 21/06, 09/09 et 19/10/2022.

### Plaquette fédérale :

La plaquette fédérale, attribuée par la FFMJSEA, est destinée à récompenser les titulaires d'une distinction ministérielle licenciés à la Fédération qui, par leur engagement actif et bénévole, se sont distingués de façon exemplaire au service des structures fédérales (membres des bureaux, administrateurs des instances dirigeantes impliqués dans des actions de reconnaissance, de promotion et de communication, présidents de commissions départementales, régionales et fédérales, vérificateurs aux

comptes, porte-drapeau...). Tous les dossiers présentés sont traités collectivement en commission.

Elle comprend trois échelons (bronze, argent et or) ainsi qu'une distinction exceptionnelle (Grand Or) -attribuée par le Président fédéral-, dont l'attribution annuelle reste limitée, pour en souligner le caractère exceptionnel, au regard des valeurs et qualités des récipiendaires élus.

Une première prise de contact a été réalisée avec l'ancien Président de la commission pour réaliser un tuilage fonctionnel. Le calendrier des campagnes dépendant de cette commission a été abordé, ainsi que le suivi des dossiers à traiter. Une présentation du fonctionnement de la commission a été réalisée en ce qui concerne les catégories, les promotions, les propositions des différents échelons, l'attribution de la catégorie « Grand Or », les quotas et les attributions avec une répartition et une harmonisation sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultramarins.

Concernant les propositions Grand Or, il a été fait le choix concerté de réaliser, à titre exceptionnel pour cette première année de nouvelle mandature, une attribution supérieure, pour considérer le cas d'anciens administrateurs, valoriser leurs engagements et répondre ainsi favorablement aux demandes réitérées de certains Présidents départementaux. Une liste critériée a permis d'effectuer un classement par souci d'harmonisation territoriale, de mixité et d'équité, pour reconnaître les mérites associatifs de chacune et chacun.

Un traitement à partir d'un fichier fédéral unique, en amont des temps de rencontres, permet de trier les dossiers, de procéder aux vérifications nécessaires et d'établir les premières propositions à soumettre à la commission plénière et ensuite au Conseil d'Administration, notamment au vu du nombre de dossiers réceptionnés dépassant la centaine.

Techniquement une répartition par blocs de 20 Départements est faite pour faciliter le traitement global. Sont considérés les temps d'ancienneté de cotisation et de fonction ainsi que les temps de passage d'un échelon à l'autre. Les dossiers sont ensuite étudiés (nombres de demandes arrivées à l'heure ou en retard), entérinés ou ajournés lorsqu'ils ne sont pas conformes (contrôle des différents éléments au regard des tableaux fédéraux). Après avoir pris l'attache, le cas échéant, de certain(e)s président(e)s pour obtenir des renseignements complémentaires ou affiner certains dossiers en termes d'engagement et de responsabilités, ils sont réévalués. Pour favoriser l'investissement de nouveaux membres de bureau, notamment en cas de renouvellement important de certains comités départementaux déficitaires en nombre d'administrateurs, l'attribution de la plaquette de bronze a été ramenée à 5 ans de cotisation et 5 ans de fonction, tout en maintenant l'attribution de la plaquette d'argent à 4 ans (après le bronze), celle d'or à 5 ans (après l'argent) et celle de Grand Or, sauf âge avancé, à 5 ans (après l'or) et en ayant obtenu la médaille ministérielle d'or. Le Conseil d'Administration fédéral a entériné cette évolution le 20 octobre 2022.

La liste annuelle est soumise par le Président de la commission au Conseil d'Administration. Les plaquettes des trois échelons (bronze, argent et or) sont facturées au Comité demandeur. En revanche, pour l'échelon Grand Or, les récompenses sont offertes par la FFMJSEA et remises en Assemblée Générale Fédérale : présentation du parcours associatif par le Président de la commission fédérale (à partir d'une fiche de renseignement) et remise de la plaquette Grand Or par le Président fédéral.

Le nombre des promotions arrêtées a été validé par le CA du 20/10/2022 : 47 comités ont fait des demandes de plaquettes fédérales.

Demandes				TOTAL1	Avis de la Commission						TOTAL2
Bronze	Argent	Or	Gd Or		Bronze	Argent	Or	Gd Or	Attente	Problème de conformité	
79	52	23	27	181	69	52	23	21	0	16	181

La liste des récipiendaires par catégorie et par ordre alphabétique est fournie au secrétariat pour envoi aux présidents des comités départementaux à des fins d'information, de vérification de l'orthographe des prénoms et des noms -avant envoi au graveur- et pour mise à jour du listing départemental des récipiendaires depuis les années précédentes. Les récipiendaires « Grand Or » sont informés directement par le Président fédéral via le secrétariat administratif.

Les commandes à réaliser auprès du fournisseur habituel (Récompenses sportives de Chateauroux) pour les trois prochaines années (pour amortir les moules de fabrication) par rapport au nombre moyen de plaquettes utilisées par catégorie et compte tenu du stock préexistant sont les suivantes :

	en stock	commande en janvier 2023	TOTAL
▪ BRONZE	42	250	292
▪ ARGENT	28	200	228
▪ OR	32	50	82
▪ GRAND OR	209	0	209
<b>TOTAL</b>		<b>500 (minimum)</b>	<b>811</b>

### **Plateau de la Journée Mondiale du Bénévolat du 5 décembre 2022 :**

Le nombre de plateaux à faire graver est de 778 pour un coût de 21€/plateau. Depuis cette année un envoi des plateaux, sans les diplômes en papier, mais avec un modèle numérique, permet aux départements de les éditer (dans une stratégie de baisse des coûts et de développement durable).

Le nombre de plateaux à commander pour la Journée du Bénévolat est de 1000 par an pour un coût évalué à 21000 €.

### **Conclusion :**

L'objectif principal de la commission fédérale des récompenses est de pouvoir reconnaître toutes celles et de tous ceux qui, dans le cadre de la diversité, de la pluralité et de l'équité, sont engagés depuis plusieurs années dans le bénévolat associatif, en engageant leur énergie au service des structures MJSEA départementales, régionales et fédérales et auprès de leurs partenaires. Nous avons fait le choix de récompenser des administrateurs investis depuis de nombreuses années, tout en valorisant également des néo-administrateurs ayant pris le relais depuis un quinquennat. En libérant certaines contraintes tout en répondant au niveau d'exigence des conditions d'attribution, nous répondons mieux aux demandes des présidents départementaux qui souhaitent, dans un contexte de récession, valoriser davantage d'administrateurs actifs pour les remercier et les fidéliser. Nous espérons pouvoir y parvenir, en progressant régulièrement dans la mission qui nous a été confiée, avec l'espoir d'engager un élan fédéral apaisé et constructif.

Nice, le 08/01/2023



**Marc Verlay**  
Président de la commission fédérale des récompenses

## 7. Rapport de la commission juridique statuts, règlement intérieur et annexes

La commission a mis en place un dossier partagé pour que ses membres puissent travailler à leur rythme et partager les annotations émises par chacun.

Ce travail est en cours.

Dans le courant 2023, réunion en avril en visio-conférence et une réunion en présentiel par la suite permettra d'harmoniser ce travail et de présenter aux membres du Conseil d'administration le projet réalisé.

Nous avons également apporté nos conseils aux comités Ariège, Finistère, Vaucluse, Aisne et PACA qui nous ont sollicité.

**Michèle Schaeffer**  
Présidente de la commission

## 8. Rapport de la commission Terre de jeux 2024

Point sur le **dossier « Terre de Jeux 2024 VOP »**, appel à volontaires JO 2024.

En application de ce label depuis 2021, notre Fédération a candidaté pour l'appel à Volontaires Olympique et Paralympique (VOP) au sein de nos comités. Je rappelle que notre dossier a été retenu pour le recrutement de 70 VOP. Nos volontaires s'engageront, à titre bénévole, à jouer un rôle essentiel dans le succès des Jeux, en œuvrant à leur organisation et en incarnant Paris 2024 aux yeux de l'ensemble des participants, spectateurs et parties-prenantes des Jeux. Dès notre prise de fonction, en mars 2022 nous avons lancé cet appel à candidature auprès de tous nos comités par une fiche de présélection accompagnée d'une Charte du volontariat olympique et paralympique (ci-après dénommée « la Charte du VOP »). Celle-ci a été élaborée par Paris 2024 et ayant pour objet d'exposer les droits, les devoirs, les garanties, les conditions de recours, les catégories de missions confiées et les conditions d'exercices applicables aux VOP souhaitant participer à la promotion, la préparation, l'organisation et/ou au déroulement des Jeux. Ces informations vous ont été aussi communiquées par notre newsletter qu'avait élaboré Alain COCU. Nous le remercions.

Notre Commission s'est réunie le lundi 13 Juin 2022 afin d'examiner les fiches de présélection reçues. Nous avons reçu dans un premier temps 38 candidatures (12 femmes et 26 hommes). 36 dossiers ont été étudiés : 2 dossiers ne sont pas arrivés et 15 dossiers avaient besoin de précisions complémentaires. La Commission a validé qu'une relance soit organisée avec une date limite de retour pour le 12 Août 2022.

La Commission s'est réunie de nouveau le 24 Août 2022 en visioconférence afin d'effectuer tout le travail préparatoire avant l'envoi à Terre de Jeux.

Notre commission était satisfaite d'avoir presque fait « carton plein ». Au moment de cette réunion, 69 dossiers sont parvenus à la Fédération : 22 femmes (47%) et 47 hommes (53%), 8 personnes sont en situation de handicap. Les Candidats représentent une population élargie quant à leur âge. C'est un bel exemple réussi qui représente un très beau potentiel de nouveaux Adhérents. A l'issue de cette étude, seuls 3 dossiers devront être revus, avant d'être validés. Un seul dossier manquait encore et la Commission a convenu de continuer à enregistrer les Candidatures jusqu'au dernier moment. Ce qui fait que le 16 septembre nous avons enregistré officiellement 72 candidats VOP pour les JO ont été en préinscription sur le SharePoint de Paris 2024.

Mais fin septembre 2022, Paris 2024 est revenu vers nous et nous a informé de l'obligation de parité dans la liste des Volontaires Olympiques et Paralympiques pour respecter le contrat et la Charte.

La liste a donc été modifiée en accord avec les Présidents de Comités qui avaient présenté leurs candidats et un nouvel appel de candidates a été réalisé. Cela a permis de valider nos 70 candidats tout en respectant cette parité sur le site de Paris 2024 dans le SharePoint sécurisé. Les 14 candidats hommes qui n'ont pu être enregistrés, en accord avec Paris 2024, s'inscriront au portail grand public vers le 15 Mars 2023. Nous les informerons.

Mais pour ce qui concerne les 70 candidats validés, ils seront contactés par mail courant février 2023 pour eux même valider leur inscription sur le portail et une procédure s'en suivra.

Benjamin remercie les membres la Commission, le Secrétariat, et toutes celles et ceux qui ont permis d'aboutir à l'objectif de notre fédération : Être, à travers Terre de jeux, acteur de Paris 2024.

**Benjamin Gorgibus**

## **9. Rapport de la commission médicale**

### **Compte-rendu de la commission médicale de la FFMJSEA 2022**

Pour la première fois, une commission médicale a été créée au sein de la FFMJSEA. Cette commission tient à offrir à tous les bénévoles adhérents à notre fédération des mises à jour simples et efficaces sur les nombreux problèmes rencontrés autant dans les activités sportives que dans l'organisation de manifestations. PREVENIR et sensibiliser pour mieux prévenir restent les buts de cette commission médicale.

Pour ce faire, une page médicale sera intégrée à toutes les revues produites par notre fédération et des articles seront intégrés sur le site fédéral.

La première page médicale d'ores et déjà parue concernait les accidents cardiologiques. D'autres sont en cours d'élaboration pour les prochaines revues.

Le médecin fédéral reste à la disposition de tous les adhérents pour toute question médicale mais aussi pour tout conseil organisationnel dans le domaine de la santé ou toute suggestion sur des sujets médicaux.



## 10. Présentation du procès-verbal AGE-AGO 2022



sous le haut patronage de M. le Président de la République  
et des Ministres en charge de la Jeunesse et des Sports  
Reconnue d'Utilité Publique le 9 juillet 1958

Réf. N° 20230116-002-AT/MSch/VBV

Madame la Présidente, Chère Amie Médaille,  
Monsieur le Président, Cher Ami Médaille,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre 72<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire qui se déroulera le :

**Samedi 18 Mars 2023**  
de 8h30 à 12h30  
à l'Amphithéâtre du Casino  
1, Place Allard - **63130 ROYAT**

Déroulement de la journée :

- 8h30 : Accueil des Congressistes et émargement,**
- **9h30 : Mot de bienvenue par Monsieur le Maire,**
- **9H45 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire :**
  - Approbation des Procès-Verbaux des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire de 2022,
  - Rapport Moral 2022 du Président Fédéral,
  - Rapport d'Activités 2022 présenté par la Secrétaire Générale,
  - Vote sur le Rapport Moral et le Rapport d'Activités 2022,
  - Rapport Financier 2022 présenté par le Trésorier Général,
  - Rapport de l'Exercice Comptable 2022 par l'Expert-Comptable M. Michel CARRIEU,
  - Rapport des Vérificateurs aux Comptes de l'Exercice 2022,
  - Vote sur les Rapports des Comptes 2022 et le Quitus de la gestion,
  - Vote sur l'imputation du résultat de l'Exercice 2022,
  - Présentation du Budget Prévisionnel de l'Exercice 2023 par le Trésorier Général,
  - Vote du Budget Prévisionnel de l'Exercice 2023,
  - Examen du montant de la cotisation 2024 et vote,
  - Allocutions des Personnalités,
  - Clôture de l'Assemblée Générale.
- **12h30 : Réception offerte par le CDMJSEA 63, suivi d'un déjeuner de cohésion qui sera servi sur place.**

Nous serions particulièrement très heureux de vous compter parmi nous et, dans cet espoir, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

  
**Michèle SCHAELLER,**  
Secrétaire Générale

  
**André TORBIERO,**  
Président Fédéral

**Siège Social : 95 avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13**

Tél. **01 40 45 90 48** – E-mail : [ffmjsnational@yahoo.fr](mailto:ffmjsnational@yahoo.fr)

Site Internet : [www.ffmjs.fr](http://www.ffmjs.fr) – Agrément sport : 30 novembre 2004 - n° 75 SVF 04 19

Agrément national de jeunesse et d'éducation populaire : 23 juin 2006

**Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse,  
des Sports et de l'Engagement Associatif**

**PROJET DE PROCES-VERBAL DE LA 71<sup>ème</sup> ASSEMBLEES GENERALES  
EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DE LA FFMJSEA**

Comités présents ou représentés : Aisne, Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes, Alpes Maritimes, Ardèche, Ardennes, Ariège, Aube, Aude, Aveyron, Bouches du Rhône, Cantal, Charente, Charente Maritime, Cher, Corrèze, Côte d'Armor, Creuse, Dordogne, Doubs, Eure, Finistère, Gard, Haute Garonne, Gers, Gironde, Indre, Indre et Loire, Isère, Jura, Landes, Loir et Cher, Loire, Haute Loire, Loire Atlantique, Loiret, Lozère, Maine et Loire, Manche, Haute Marne, Mayenne, Meurthe et Moselle, Morbihan, Moselle, Nièvre, Nord, Pas de Calais, Puy de Dôme, Pyrénées Atlantique, Hautes Pyrénées, Pyrénées Orientales, Bas Rhin, Rhône, Seine Maritime, Yvelines, Deux-Sèvres, Somme, Tarn, Tarn et Garonne, Var, Vaucluse, Vendée, Vienne, Haute Vienne, Yonne, Territoire de Belfort, Essonne, Hauts de Seine, Seine St Denis, , Val d'Oise, Guadeloupe, Nouvelle Calédonie, Suisse.

Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Grand Est, Ile-de-France, Occitanie, Normandie, Provence-Alpes Côte d'Azur, Nouvelle Aquitaine, Hauts de France, Pays de la Loire.

.../...

L'Assemblée Générale de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif [FFMJSEA] s'est tenue le **Samedi 19 Mai 2022** dans l'Amphithéâtre du Centre Culturel Robert MARGERIT à Isle (Haute-Vienne) en présence des Elus locaux et du Président du Comité Départemental des MJSEA de la Haute-Vienne organisateur du Congrès 2022.

M. Gilles BEGOUT, Maire d'Isle, souhaite la bienvenue à tous les représentants des Départements et Régions. Ne pouvant assister à tout le déroulement de notre réunion il souhaite un bon Congrès

M. Dominique PORZUCEK, Président du CDMJSEA de la Haute- Vienne nous dit la joie d'accueillir notre Congrès Fédéral.

M. Gérard DUROZOY remercie les personnalités pour les mots de bienvenue. Il remercie tout particulièrement l'équipe organisatrice du CDMJSEA 87 pour la qualité de l'organisation.

Avant d'aborder les points de l'Ordre du Jour, il fait observer un moment de recueillement à la mémoire de nos Amis Médailleurs qui nous ont quittés en 2021 et 2022.

Comme l'ensemble des congressistes nous sommes choqués par le décès de notre Ami Michel DECONINCK survenu sur place dans la nuit de Jeudi à Vendredi.

Le Président Fédéral rappelle qu'en fait il y a deux Assemblées Générales.

- 1<sup>ère</sup> **Assemblée Générale Extraordinaire** concerne l'adoption de l'avenant concernant les Statuts fédéraux : après discussion, cet **avenant est adopté à l'unanimité**.
- 2<sup>ème</sup> **Assemblée Générale Ordinaire et Elective** :

Ordre du Jour :

- **Approbation du Procès-Verbal** de l'Assemblée Générale Ordinaire en distanciel – Oct./Nov. 2021 : adopté à l'unanimité.
- Rapport Moral 2021 présenté par Gérard DUROZOY, Président fédéral :  
✓ **Rapport Moral adopté par 321 voix sur 333.**
- Rapport d'Activités 2021 présenté par Michèle SCHAEILLER, Secrétaire Générale :  
✓ **Rapport d'Activités adopté à l'unanimité.**
- Rapport Financier 2021 présenté par Gérard BOUYER, Trésorier Général,
- Rapport 2021 de l'Expert-Comptable Michel CARRIEU,
- Rapport des Vérificateurs aux Comptes 2021 et le Quitus de la Gestion,  
✓ **Rapport Financier adopté par 320 voix sur 333.**

- Vote sur l'**imputation du résultat** de l'exercice 2021.  
✓ **Adopté à l'unanimité.**
- **Budget Prévisionnel** présenté par Gérard BOUYER, Trésorier Général.
- Fixation et vote de la **Cotisation 2023** : pas d'augmentation  
✓ **Adopté à l'unanimité.**
- Publication des **résultats** pour l'**élection du Conseil d'Administration et des Vérificateurs aux Comptes**. Jacques ADRIEN, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales annonce les résultats.
- **Election du Conseil d'Administration :**
  - ✓ Nombre de comités inscrits : 110
  - ✓ Nombre de comités votants : 99
  - ✓ Bulletins blancs : 0
  - ✓ Bulletins nuls : 2

<b>NOM</b>	<b>Prénoms</b>	<b>Nombre de voix</b>	<b>Résultat</b>
MAZURIE	James	227	Elu
MESSNER 139	Jean-Claude	139	Non élu
MICHALAK	Patricia	157	Non élue
NAUDY	Jean-Richard	186	Elu
PROSCHE	Zbygniew	83	Non élu
ROBERT	Michèle	251	Elue
SAFFRE	Micheline	222	Elue
SCHAELLER	Michèle	243	Elue
STRUGEN	Claude-Annick	200	Elue
TORBIERO	André	245	Elu
VERLAY	Marc	232	Elu
AMARENCO	Solange	204	Elue
ARD	Evelyne	247	Elue
AUTIER	Jean-Michel	165	Elu
BOREY	Roger	160	Non élu
BOUCHE	Fabrice	269	Elu
BOUYER	Gérard	217	Elu
BURDIN	Philippe	212	Elu
COCU	Alain	195	Elu
COENE	Eric	227	Elu
DELESTRE	Daniel	162	Non élu
DERASSE	Marc	156	Non élu
GILLET	Charles	267	Elu
GORGIBUS	Benjamin	283	Elu
LEDUC	Jean	220	Elu
HORNUS	Dominique	Médecin	Elue

- Les **Membres du Conseil d'Administration** sont : Solange AMARENCO, Evelyne ARD, Jean-Michel AUTIER, Fabrice BOUCHE, Gérard BOUYER, Philippe BURDIN, Alain COCU, Éric COENE, Charles GILLET, Benjamin GORGIBUS, Dominique HORNUS (Médecin), Jean LEDUC, James MAZURIE, Jean-Richard NAUDY, Michèle ROBERT, Micheline SAFFRE, Michèle SCHAEILLER, Claude-Annick STRUGEN, André TORBIERO, Marc VERLAY.
- **Election des Vérificateurs aux Comptes :**
  - ✓ Nombre de comités inscrits : 110
  - ✓ Nombre de comités votants : 97
  - ✓ Bulletins blancs : 0
  - ✓ Bulletins nuls : 15
  - ✓ Sont proclamés élus **vérificateurs titulaires** : Martine DUBUS et Joël RENAULT
  - ✓ Est proclamé élu **vérificateur suppléant** : Jean-François GRUNWALD

NOM	Prénoms	Nombre de voix	Résultat
RENAULT	Joël	234	Elu
DUBUS	Martine	265	Elue
NAUDY	Jean-Richard	186	Elu

- Réunion des nouveaux Elus et **proposition de la nouvelle Présidence**, soumise au vote de l'Assemblée Générale Fédérale.  
Michèle ROBERT étant la doyenne du nouveau Conseil d'Administration est désignée Présidente de séance.
- Sont Candidats : André TORBIERO [bulletin de vote 1], Alain COCU [bulletin de vote 2], Micheline SAFFRE [bulletin de vote 3].  
A noter : Alain LEDUC étant en déplacement à l'étranger il y a donc 19 votants.  
  
Ont obtenus : André TORBIERO 12 voix, Alain COCU 4 voix, Micheline SAFFRE 2 voix et Fabrice BOUCHE [non candidat] 1 voix.
- Michèle ROBERT soumet la candidature d'André TORBIERO à l'Assemblée Générale. Avant le début du vote, André TORBIERO présente en quelques mots son projet pour redynamiser la Fédération.
- Gérard DUROZOY, Président sortant qui ne se représentait pas, souhaite un vote à main levée. Dans la salle, Patricia MICHALAK réclame un vote à bulletin secret ... ce que demande le candidat André TORBIERO.
- Jacques ADRIEN met en place l'organisation du vote.  
Selon les textes en vigueur, la question posée était la suivante « Approuvez-vous la proposition du Conseil d'Administration de désigner André TORBIERO, président de notre fédération ». La réponse possible était OUI, NON, bulletin blanc ou bulletin nul.
- Le vote à bulletin secret a été réalisé par appel individuel de chaque Comité.  
Aucun litige n'a été relevé tant au moment du vote, qu'au moment du dépouillement.
- Résultats :
  - ✓ Nombre de Comités inscrits : 110
  - ✓ Nombre de Comités votants : 94
  - ✓ Bulletins blancs : 5 représentants 15 voix
  - ✓ Bulletins nuls : 3 représentants 15 voix
- Résultats du vote :
  - ✓ OUI 260 voix
  - ✓ NON 54 voix

André TORBIERO est donc élu président de notre fédération.

Suite à son élection, le nouveau Président prend la parole.

« Mes premiers mots seront des mots de remerciements. Des remerciements à vous toutes et tous *Présidentes et Présidents qui, par votre présence ici, représentez tout le sens qui peut être donné à l'engagement bénévole associatif. Je sais ce qui se fait à la base c'est-à-dire dans les Comités Départementaux et suis convaincu que vous réalisez de nombreuses et belles et actions.*

*Remerciements aux Bénévoles du Comité Départemental de la Haute-Vienne pour votre disponibilité, votre patience, votre persévérance et pour la qualité de l'Accueil dans cette belle Ville de Limoges qui a obtenu le label « Ville créative de l'UNESCO » et aussi dans les Communes de Panazol et d'Isle.*

*Remerciements aux Membres sortants du Conseil d'Administration. Vous avez eu une longue mandature compliquée avec la crise sanitaire. Ça n'a pas été simple mais vous nous avez soutenu, nous les représentants des Départements et Régions. Tout ne fût pas parfait, certes, mais vous avez eu le mérite d'agir. Merci à nos Vérificateurs aux Comptes et M Michel CARRIEU notre Expert-Comptable.*

*Je voudrais avoir un mot de remerciements pour le Président sortant Gérard DUROZOY. Tu as eu une longue mandature, trop longue sans doute, qui n'a pas été un long fleuve tranquille. Tu peux être fier du travail accompli avec tes fidèles Amis. Merci Colette, ta chère épouse, très impliquée chez les Médaillés.*

*Merci aussi Guy CHAMBRIER et son épouse car je sais le travail que demande la gestion des dossiers de demande de subvention au titre de l'ANS.*

*Merci Valérie, notre Secrétaire Administrative, pour votre engagement car je sais que vous consacrez beaucoup de temps à la vie fédérale y compris quand vous êtes chez vous.*

*Comparé aux autres Fédérations Sportives, notre Fédération occupe une place particulière.*

*D'abord par la composition de nos Membres : seuls peuvent adhérer chez nous, les bénéficiaires d'une distinction ministérielle. Nos licenciés viennent de tous les sports.*

*Les autres Fédérations organisent des compétitions et leur objectif est de développer leur sport en particulier et la recherche de performances.*

*Notre action se situe à un niveau différent et nous intervenons dans différents domaines :*

- - pour la défense de l'éthique sportive qui est notre principal objectif,
- - pour la promotion du sport Féminin, du sport chez les Handicapés, du sport en milieu rural,
- - pour le soutien du bénévolat,
- - pour l'information et la formation des dirigeants

*Il est important d'intéresser les jeunes pratiquants. Que proposent les Fédérations Sportives aux jeunes pour qu'ils deviennent des bénévoles ?*

*Nous constatons que trop de jeunes, dans les Clubs, viennent pour s'amuser et après les entraînements et les compétitions ils repartent. Il est important de leur apprendre le respect du bénévole qui s'occupe de l'intendance et de l'organisation des compétitions.*

*Il me paraît important qu'un club ce n'est pas que mettre un maillot, jouer et partir. Il est du devoir des dirigeants, de les éduquer et de les inciter à devenir de futurs bénévoles.*

*Nous constatons qu'il y a moins de bénévoles et la crise sanitaire a amplifié la défection des Dirigeants. Il est important d'insérer les jeunes comme dirigeant ou éducateur ou arbitre bénévole.*

*Le Club, avec ses Bénévoles, joue son rôle sportif, éducatif et social.*

*Il est de notre rôle d'expliquer aux Politiques le rôle éducatif et citoyen que les Bénévoles ont dans les clubs et que c'est le meilleur investissement pour l'Etat car il s'agit d'un lien social qui ne coûte rien.*

*Sachons avoir de la reconnaissance pour eux. Notre Médaille est un moyen de reconnaissance.*

*Le nouveau Conseil d'Administration se réunira prochainement. Vous serez informés rapidement des décisions prises et les Comptes-rendus vous seront systématiquement adressés. Il n'y aura pas de rétention administrative.*

*A très bientôt de se retrouver. Je vous remercie pour votre attention ».*



En suivant André TORBIERO, propose à l'Assemblée Générale la désignation de Gérard DUROZOY comme Président Honoraire et Guy CHAMBRIER Vice-Président d'Honneur.  
Propositions adoptées à l'unanimité.

La séance est levée à 13h00.

Limoges, le Samedi 19 Mars 2022

**André TORBIERO**  
Président Fédéral  
**Michèle SCHAEILLER**  
Secrétaire Générale

## 11. Rapport moral du Président Fédéral

Mesdames, Messieurs,  
Chères Amies Médaillées,  
Chers Amis Médaillés,

C'est toujours avec beaucoup de plaisir, de joies et de satisfactions, que nous vous retrouvons à l'occasion de notre Assemblée Générale annuelle.

Votre présence est aussi le témoignage de l'intérêt que vous apportez à l'évolution de notre Fédération.

Il y a un an, le Samedi 19 Mars 2022 à Isle (Haute-Vienne), vous avez élu un nouveau Conseil d'Administration qui a été renouvelé à 60 %. Il convient de noter la présence de 7 Femmes et de 13 Hommes soit un rapport de 35-65 ce qui est une progression quant à la représentation féminine. Cette progression va dans le sens voulu par le législateur.

Cette nouvelle Instance Dirigeante est en place pour la mandature 2022/2025. Il y a donc un nouveau. Un souffle nouveau est là, sachons en tirer profit. C'est une chance pour notre Fédération.

Je tiens à remercier, très chaleureusement, l'équipe sortante pour le travail réalisé dans les conditions que nous connaissons avec les contraintes liées à la crise sanitaire.

Merci à vous toutes et tous pour la confiance que vous nous témoignez suite à cette élection.

Aussitôt l'élection passée, le nouveau Conseil d'Administration se réunissait le Jeudi 7 Avril au cours duquel un nouveau Bureau, respectant strictement la parité Femmes-Hommes et l'équilibre entre les nouveaux et les sortants, était adopté à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration.

A propos des séances du Conseil d'Administration, vous avez été destinataire du compte-rendu des réunions dès le lendemain de sa tenue. Dans le cadre de la vie démocratique, je tenais à ce que les responsables que vous êtes, soyez informés rapidement des décisions prises par l'Instance Dirigeante Fédérale que vous avez élue. Cela fait partie du lien en temps réel que nous souhaitons afin d'être au plus près de nos comités.

Concernant 2022, après huit mois de fonctionnement, il ne vous a pas échappé les actions réalisées par la nouvelle Instance Dirigeante :

- Le bilan de l'Assemblée Générale Elective,
- La mise en place du Bureau et des Commissions,
- L'examen des dossiers de demandes de subventions au titre de l'Agence Nationale du Sport,
- L'attribution des Aides Fédérales,
- L'Appel à candidature des Volontaires Olympiques et Paralympiques 2024,
- La participation à la remise des Prix au titre de l'opération 'Terre de Jeux 2024',
- La participation aux réunions mensuelles, en présentiel ou en visioconférence, avec le Comité National Olympique et Sportif Français,
- Le contenu du Bulletin Fédéral,



- Le renouvellement de la Reconnaissance d'Utilité Publique et de l'Agrément Jeunesse de notre Fédération,
- L'Invitation et la participation à la cérémonie du Ravivage de la flamme du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe,
- Le Site internet et l'Intranet
- La Journée Mondiale du Bénévolat où nous enregistrons une hausse du nombre des participants : 900 plateaux JMB ont été distribués. Cela démontre le dynamisme des Comités Départementaux et Régionaux,
- Le suivi de l'évolution des Licences assurée par notre Secrétaire Générale : nous constatons un maintien du nombre des adhérents avec une tendance à la hausse,
- Les finances où nous faisons preuve de beaucoup de rigueur avec notre Trésorier Général.
- Les plaquettes fédérales : Bronze, Argent, Or et Grand Or. Concernant cette dernière distinction, même si c'est du domaine réservé au Président Fédéral, j'ai tenu à y associer les membres de la commission des récompenses ainsi que le Conseil d'Administration. Evidemment, en cas de discord, la voix du Président est prépondérante.

La Secrétaire Générale, les Présidents des Commissions et le Trésorier Général, développeront plus précisément les actions réalisées et le bilan financier. Je veux remercier tout particulièrement notre Vice-Président Délégué, Benjamin GORGIBUS, pour son aide et son soutien.

Mes remerciements à notre Secrétaire Administrative, Mme Valérie BOBOEUF-VELANT, dont j'apprécie la qualité de son travail et son engagement dans la vérification des dossiers de l'ANS avec Nadine CHAMBRIER et des Aides Fédérales.

Je félicite le Conseil d'Administration qui a tout mis en œuvre pour répondre à vos attentes et ainsi réalisé les objectifs 2022 que j'avais fixé en 8 mois.

Les futurs chantiers de 2023 :

- Redéfinir le rôle et les missions des Comités Régionaux car ils ont un rôle important de cohésion avec leurs départements,
- Mise en place d'un Projet d'Organisation Stratégique Fédéral. En fait, il s'agit d'élaborer un plan d'action fédéral qui définit des objectifs et les moyens à mettre en place pour les atteindre. Par la suite, ce Projet Fédéral se déclinera au Plan Départemental et Régional dans le but d'harmoniser nos activités. Evidemment, seront pris en compte les particularités des Départements et Régions. Il n'est pas question de supprimer des actions locales.  
Je suis convaincu que la réalisation de ce Projet d'Organisation Stratégique sera utile pour le développement de la fédération mais aussi pour prendre les bonnes décisions pour notre avenir.
- La recherche de partenaires financiers du secteur privé.
- L'Outre-Mer : à ce jour, nous avons trois départements [Guadeloupe, Martinique, Réunion] et une Collectivité Territoriale [Nouvelle Calédonie]. Je comprends le coût financier du déplacement en métropole. Aussi, nous examinons la possibilité d'une aide financière spécifique pour les Départements et Territoires d'Outre-Mer. Cela représente un effort financier qui ne doit pas être à sens unique ; c'est-à-dire ne provenant que de la Fédération.

L'année 2022 a été marquée par la disparition d'Amis médaillés qui ont eu des responsabilités dans les départements et régions :

- Michel DECONINCK (CD Nord), le Colonel Jean-Paul MAURIN (CD Gard), Marie-Hélène PIERRAT (CD Val-de-Marne), Christian LAGRANGE (CD Creuse), René CASES (CD Landes), Jean ROS (CD Loiret), Raoul DAMILANO (CD Sarthe), André CATELIN (CD Yvelines), Léon-Yves BOHAIN (CD Seine-Saint-Denis), Jacky BURLAT (CR Auvergne-Rhône-Alpes), Bernard SIMON (CD Indre-et-Loire), Vincent ACCETTA (CD Gard), Marie-Louise FORT (CD Yonne), Gérard DUROZOY (CD Yvelines-Président Honoraire Fédéral).

Dans ce triste chapitre nécrologique citons nos Amis très affectés par la disparition d'un être cher :

- Yves PERPIGNAN (CD Gironde) et Jean-Claude JORAND (CD Yvelines) avec le décès de leur épouse,
- Jean-Michel AUTIER (Membre du Conseil d'Administration) et Alain HUTTER (Membre de la Commission Communication) avec le décès de leur frère.

Nous avons appris le décès de André AUBERGER, Président emblématique de la Fédération Française Handisport.

Au nom de la Fédération j'adresse à nouveau aux Familles et Amis touchés par ces décès toute notre sympathie et nos très sincères condoléances.

Je vous demande une minute de silence pour leurs rendre hommage

Les Rapports avec les Institutions : il convient de souligner les excellents rapports que nous avons avec le Ministère des Sports des Jeux Olympiques et Paralympiques, le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, l'Agence Nationale du Sport, le Comité National Olympique et Sportif Français. Qu'il me soit permis de remercier les Responsables, les Directeurs et les Chefs de services.

Je ne veux pas terminer ce rapport sans dire quelques mots sur le Bénévolat qui est notre raison d'être. Ceux qui me connaissent sont au courant de « ma bataille » pour la reconnaissance des bénévoles, qui ont une action très importante dans le milieu associatif qu'il soit sportif, culturel, humanitaire, caritatif, etc. ...

La crise que nous venons de vivre à cause de la Covid-19 aura été un exemple de Générosité et d'Engagement. Nous sommes toutes et tous témoins d'actions mises en place au niveau national mais aussi au niveau local par des femmes et des hommes à titre individuel ou collectif.

Ces actions empreintes d'Humanité ont mis en Valeur la Solidarité et la Fraternité.

Je vais dire à nouveau qu'il y a dans nos Associations des Femmes et des Hommes qui avec beaucoup d'Enthousiasme, de Cœur et de Générosité assurent un travail énorme dans l'ombre, pas toujours reconnu, mais très utile et efficace.

Je pense à ces Anonymes qui s'occupent des tâches basement matérielles dans leurs clubs ce n'est pas péjoratif mais tellement indispensable : tracer les terrains, nettoyer les vestiaires et salles de sport (cela existe encore dans nos campagnes profondes même si les équipements sportifs sont municipaux), laver les maillots, préparer la pharmacie, les ballons, organiser les réceptions, etc. ...

Dans l'intitulé de notre Fédération il y a le mot « Jeunesse ». Nous avons un rôle à jouer auprès des Jeunes, rôle modeste bien sûr à notre niveau, mais oh combien important si toutes les Associations abordent les problèmes de notre Société en apprenant le « Vivre Ensemble ». La jeunesse est synonyme de mobilité, de dynamisme et d'innovation. Notre travail consiste à transmettre nos savoirs et nos valeurs car elles représentent une force vive et il nous faut bâtir l'avenir de notre fédération.

A l'occasion du 1er forum National de l'Inclusion par le Sport qui s'est tenu à Paris en présence de la Ministre du Travail et de la Ministre des Sports, un des intervenants a pris un exemple : une licence coûte en moyenne 150 € par an et par enfant qui va bénéficier de 6h00 de sport par semaine. Sur la base de 30 semaines cela représente 180h00 soit un coût de moins de 1 € de l'heure pour s'occuper d'un enfant qu'on aide à grandir, que l'on forme et que l'on éduque.

Le Club, avec ses Bénévoles, joue son rôle sportif, éducatif et social.

Il est de notre rôle d'expliquer aux Politiques le rôle éducatif et citoyen que les Bénévoles ont dans les clubs et que c'est le meilleur investissement pour l'Etat car il s'agit d'un lien social qui ne coûte rien. Sachons avoir de la reconnaissance pour eux. Notre Médaille peut-être un des moyens de reconnaissance.

Ce congrès ne peut pas s'organiser sans le soutien de l'Etat. Nous remercions Monsieur Philippe CHOPIN, Préfet du Puy-de-Dôme, Monsieur Michel ROUQUETTE, Directeur Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale, Madame Nathalie ALBUISSON, Cheffe du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

Qu'il me soit permis de remercier Madame la Ministre des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques, Mme Amélie OUEDA-CASTERA pour son écoute et son soutien au fonctionnement de notre Fédération.

Un grand Merci à Monsieur Olivier BIANCHI, Maire de Clermont-Ferrand et Président de Clermont Métropole, Monsieur Louis GISCARD d'ESTAING, Maire de Chamalières, Monsieur Marcel ALEDO, Maire de Royat, Monsieur Lionel CHAUVIN, Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Monsieur Laurent WAUQUIEZ, Président du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, pour leur aide et soutien à l'organisation de ce Congrès.

Nos remerciements aux membres des Instances Dirigeantes du Comité Départemental du Puy-de-Dôme, du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes des MJSEA et leur Capitaine d'équipe Monsieur Fabrice BOUCHE qui ont tout mis en œuvre pour un accueil chaleureux des congressistes à l'occasion de notre 72ème Congrès national.

Merci aux deux Membres de la Commission Fédérale d'organisation des Congrès : James MAZURIE et Jean-Richard NAUDY

Mesdames, Messieurs, Chères Amies et Chers Amis, je vous remercie d'avoir consacré un peu de votre temps à la lecture de ce rapport moral.

**André TORBIERO**  
Président Fédéral

## **12. Rapport d'activités 2022 de la Secrétaire Générale par la Secrétaire Générale Michèle SCHAELLER**

Depuis mars, le secrétariat fonctionne sur les bases édictées lors de la dernière mandature. Une re-fonte s'est révélée nécessaire pour bien démarrer l'année 2023.

Valérie est à votre écoute et satisfait au mieux à toutes vos demandes, aussi devons-nous rester courtois envers le personnel administratif qui n'est pas à la disposition d'un seul comité mais de plus de 100. Je la remercie pour son travail et la bonne coordination que vous avons toutes les deux afin de gérer de façon harmonieuse le secrétariat fédéral et général.

### **LE SECRETARIAT**

#### **Les réunions statutaires :**

réunions du Bureau fédéral en visio  
4 réunions du CA 1/02, 7/04, 21/06, 20/10

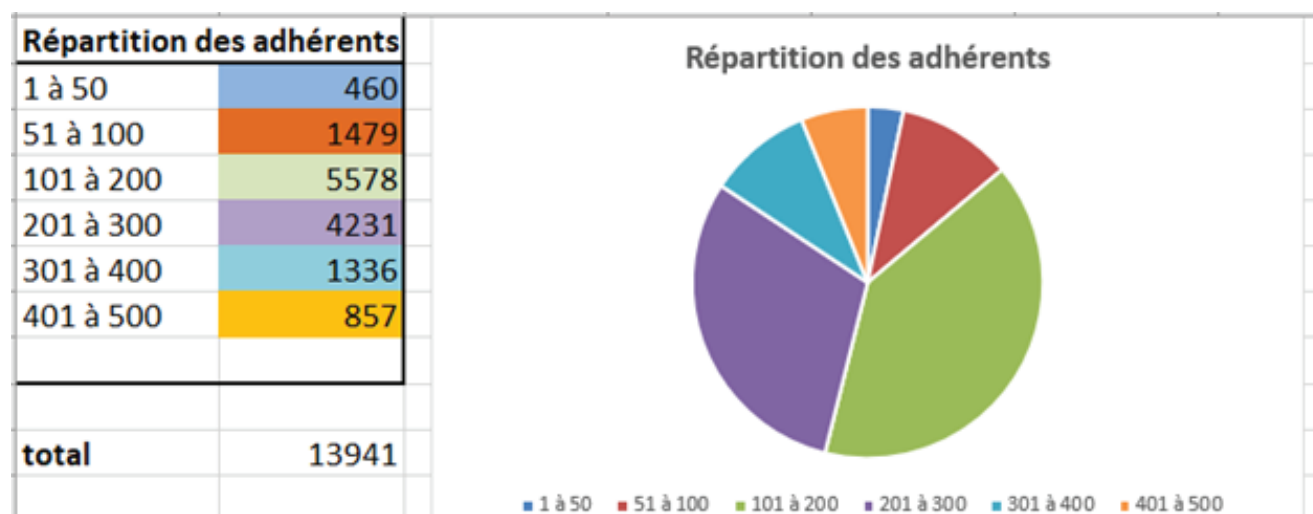
#### **Les réunions des commissions :**

Commission Développement : en visio conférence 10/06, 12/09  
Commission Statuts et Règlement : en visio conférence 15/6  
Commission Aides Fédérales : en présentiel le 21/06  
Commission ANS : en présentiel 22/06  
Commission Communication : en visio conférence 11/06, 25/07, 31/08, 28/09, 22/11 présentiel 28/12  
Commission Terre de Jeux : en visio conférence 24/08

Commission informatique : en présentiel 19/10

Commission des Récompenses Fédérales : en présentiel 19/10

Préparation Congrès : Royat 4/11



### La répartition des effectifs dans les comités

Félicitation aux comités Gironde et Nord qui représentent plus de 400 licenciés médaillés chacun.

Tableau des régions avec différentiel N – N-1, joint.

### Les cotisations 2022

Elles sont reconduites au même tarif en 2023 :

Licence Médaillé : 11€

Licence Lettre de Félicitations : 6€

Abonnement à la revue fédérale : 5€

### La Boutique

Pour rappel, les commandes faites au secrétariat fédéral, que ce soit médailles ministérielles JSEA, plaquettes fédérales ou objets boutique, doivent être accompagnées de votre paiement. Elles ne sont traitées qu'à cette condition.

## LES COMMISSIONS

### Les responsables des commissions :

Communication : Eric Coëne

Développement : Fabrice Bouche

Aides fédérales : Evelyne Ard

Informatique : Michèle Schaeffer

Finances, budget et affaires sociales : Gérard Bouyer

Récompenses : Marc Verlay

Statuts et règlements : Michèle Schaeffer

Médicale ; Dominique Hornus

Surveillance des Opérations Électorales : Jacques Adrien

Terre de Jeux et ANS : Benjamin Gorgibus

Disciplinaire de première instance : Rémi Viénot

Disciplinaire d'Appel ou seconde instance : Jean Gallioz.

Responsable des Congrès et Porte-drapeau : James Mazurie

## **LES ACTIONS**

### **Les Plaquettes fédérales**

Comme chaque année, les dossiers adressés par les comités départementaux ont fait l'objet d'un examen minutieux par la commission des récompenses qui s'est réunie à cet effet. Un courrier mentionnant les personnes retenues est adressé pour vérification de l'orthographe des noms et prénoms. Nous déplorons le retour tardif de certains comités, ce qui entraîne un retard pour tous. La commande vers notre fournisseur étant passée en une seule fois.

### **La Journée Mondiale du Bénévolat**

Notre Fédération est la seule à la proposer chaque année depuis sa création. C'est désormais à nous d'informer les préfets et autres personnes officielles que cette manifestation a lieu dans notre département.

75% des comités y ont participé cette année contre 77% l'an dernier. Les cérémonies eurent lieu autour de la date du 5/12 ou le seront lors de manifestations ou assemblées générales suivant les possibilités de chacun.

En 2022, 75 comités départementaux ont participé. La Fédération a accordé comme chaque année 10 trophées par comité organisateur et 10 diplômes, soit 750 trophées offerts et distribués. 809 trophées ont été distribués au total, certains comités nous en commandant des supplémentaires.

Une trame de diplôme a été proposée, chaque comité participant édité lui-même ses documents.

Ces trophées ont été adressés directement à l'adresse communiquée par chaque comité participant.

Pour 2022, la manifestation a été proposée à nouveau à chaque comité sous les mêmes conditions de participation.

### **Les aides fédérales**

Pour 72 comités départementaux demandeurs, l'enveloppe a été de 35800€ soit 91,00% du montant total distribué, la différence allant aux comités régionaux pour 3 500€ soit 9,00%. Les dossiers ont été examinés suivant les critères demandés.

Pour comparaison, en 2021, 91% pour les comités départementaux et 9% pour les comités régionaux.

### **L'ANS**

Pour 2022, ce sont 54 comités départementaux et régionaux qui ont émargé à une enveloppe de 139500€.

47 comités départementaux 119900€ soit 86% du montant total.

Comités régionaux 19600€ soit 14% du montant total.

Pour rappel, ne pas oublier de fournir le bilan quantitatif et financier 2021 sur votre compte Asso.

### **Le Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe**

Organisé comme chaque année par notre ami Roland Palacio, Commissaire de la Flamme, il s'est tenu en juin 2022. Pour la 1ère fois, André Torbiero a représenté notre Fédération aux côtés des comités franciliens toujours nombreux et entourés de jeunes sportifs.

Pour terminer, je remercie Valérie pour tout le travail effectué, la réorganisation du secrétariat, sa présence auprès de nous tous.

**Michèle Schaeffer**  
Secrétaire Générale

## 13. Mission de présentation des comptes 2022 par l'Expert-Comptable : Michel Carrieu



### MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

*Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'association :*

*Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse et des Sports et Engagement Associatif  
(F. F. M. J. S. E. A.)*

*95, avenue de France  
75013 PARIS*

*pour l'exercice du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022  
et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 17 janvier 2000,  
nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre  
des Experts Comptables.*

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

-	<b>total du bilan :</b>	<b>546.478,20 euros</b>
-	<b>total des produits :</b>	<b>245.652,32 euros</b>
-	<b>total des charges :</b>	<b>274.889,79 euros</b>
-	<b>résultat net comptable :</b>	<b>-29.237,47 euros</b>

Fait à Ramonville Saint-Agne  
Le 24 février 2023

Michel CARRIEU





## 14. Rapport des Vérificateurs aux Comptes



### Fédération Française des Médillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif



sous le haut patronage de M. le Président de la République,  
de la Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques  
et du Ministre de L'Éducation Nationale et de la Jeunesse  
Reconnue d'Utilité Publique le 9 juillet 1958

Paris, le 24 février 2023  
N° 20230224-007-AT/GB/VBV

**M. Joël RENAULT**  
4 rue de Taine  
29200 BREST

**Mme Martine DUBUS**  
Le Grand Palais A  
2 Bld Bischoffsheim  
06300 NICE

#### VÉRIFICATION DES COMPTES Exercice Comptable 2022

Concernant :

#### LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MÉDILLÉS, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Conformément à la mission qui nous a été confiée lors de l'Assemblée Générale en date du 19 mars 2022, nous nous sommes rendus au Siège Social – 95, Avenue de France, 75013 Paris le :

**VENDREDI 24 FÉVRIER 2023**

En présence du Trésorier Général de la Fédération.

Après avoir reçu tous les éléments comptables et obtenu tous les détails et explications nécessaires, nous attestons que toutes les dépenses sont correctement justifiées, que nous n'avons décelé aucune anomalie et que les comptes annuels qui nous sont présentés, reflètent l'ensemble des opérations de la FFMJSEA pour l'exercice écoulé.

Les comptes sont arrêtés pour les charges à 274 891 €, pour les produits à 245 654 €.

Nous remercions les Président Fédéral et le Trésorier Général pour leur coopération à la bonne marche de notre mission.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et de donner quitus de leur gestion aux membres du Comité Directeur.

Rédigé à Paris, le 24 février 2023.

**M. Joël RENAULT**

**Mme Martine DUBUS**

1

Siège Social : 95 avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13

Tél. 01 40 45 90 48 – E-mail : [ffmjnational@yahoo.fr](mailto:ffmjnational@yahoo.fr)

Site Internet : [www.ffmjs.fr](http://www.ffmjs.fr) – Agrément sport : 30 novembre 2004 - n° 75 SVF 04 19

Agrément national de jeunesse et d'éducation populaire : 23 juin 2006

## 15. Compte de résultats

### COMPTE D'EXPLOITATION FFMJSEA AU 31 DECEMBRE 2022

DEBIT	2021	2022	CREDIT	2021	2022
<b>CHARGES</b>			<b>PRODUITS</b>		
60 - Achats	30 374	78 853	70 - Ventes	56 480	52 384
61 - Services Extérieurs	15 992	18 069	74 - Subvention ANS	37 500	38 500
62 - Autres Sevices Extérieurs	62 661	83 618	75 - Cotisations	152 888	144 145
63 - Impôts et Taxes	2 239	238	76 - Produits Financiers	99	6 050
64 -Frais de Personnel	50 162	50 950	77 - Produits Exceptionnels	2 168	516
65 - Aides aux Structures	38 200	38 500	78 - Remboursements Frais Port	780	4 059
65 - Aide Sociale	0	4 500			
65 - Charges gestion courante	1	20			
67 - Charges Exeptionnelles	187	0			
68 - Dotations Amortissements	1 002	143			
	<b>250 808</b>	<b>274 891</b>		<b>249 915</b>	<b>245 654</b>
			<b>RESULTAT</b>	<b>893</b>	<b>29 237</b>
864 - Bénévolat	55 953	175 149	87 - Bénévolat	55 953	175 149
<b>TOTAL</b>	<b>306 761</b>	<b>450 040</b>	<b>TOTAL</b>	<b>306 761</b>	<b>450 040</b>

## 16. Bilan

### BILAN FFMJSEA au 31 décembre 2022

ACTIF				PASSIF		
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>Brut</b>	<b>Amortissement Dépréciation</b>	<b>Valeur Nette Comptable</b>	<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>		
	- Immobilisations Incorporelles	63 133	63 133	0	- Fonds associatif	97 859
	- Immobilisations Corporelles	11 931	11 457	474	- Report à nouveau	287264-
	- Immobilisations Financières	5 056		5 056	- Réserves	740 420
	<b>80 120</b>	<b>74 590</b>	<b>5 530</b>	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>29237-</b>	
				<b>SITUATION NETTE</b>	<b>521 778</b>	
<b>STOCKS</b>			<b>18 255</b>			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				<b>CHARGES A PAYER</b>		
- Autres créances			1 759	<b>Dettes à court terme</b>		
- Valeurs Mobilières de Placement			505 051	- Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	16 725	
- Disponibilités			15 884	- Dettes Fiscales et Sociales	7 976	
			<b>522 694</b>		<b>24 701</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>546 479</b>		<b>546 479</b>	

## 17. Présentation du budget prévisionnel 2023 par le Trésorier Général

<b>DEBITS</b>	<b>Prévisionnel</b>	<b>CREDITS</b>	<b>Prévisionnel</b>
PARAGON (cartes des licenciés)	11 000,00 €	MEDAILLES, PLAQUETTES, ETC.	55 000,00 €
MEDAILLES, PLAQUETTES, TROPHEES	57 000,00 €	ENCARTS PUBLICITAIRES	5 000,00 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	700,00 €	ANS - INSTRUCTION DES DOSSIERS	38 500,00 €
ANS	6 500,00 €	MECENAT	30 000,00 €
TRAITEMENT INFORMATIQUE	300,00 €	COTISATIONS LICENCES	145 000,00 €
LOCATION - MAINTENANCE	2 500,00 €	INTERETS ET PRODUITS ASSOCIES	80,00 €
MAINTENANCE DU SITE WEB	500,00 €	INTERETS DES LIVRETS	10,00 €
ASSURANCES	11 500,00 €	PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	- €
DOCUMENTATION (BODMR)	40,00 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
REPAS DES REUNIONS DE TRAVAIL (ELIOR)	1 500,00 €		
HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	2 500,00 €	DONS ET LIBERALITES	- €
REVUE « LE MEDAILLE »	29 000,00 €	REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE PORT	550,00 €
HERBERGEMENT DU SITE WEB	1 440,00 €		
CADEAUX, GERBES	250,00 €		
DEPLACEMENTS DIRIGEANTS BENEVOLES	15 000,00 €		
DEPLACEMENTS CEREMONIES-MISSIONS	700,00 €		
CONGRES ANNUEL	17 000,00 €	FONDS PROPRES	4 310,00 €
POSTE	28 000,00 €		
FRAIS BANCAIRES	150,00 €		
COTISATIONS - ABONNEMENTS (CNOSF)	430,00 €		
FORMATION PROFESSIONNELLE	300,00 €		
SALAIRES BRUTS	36 000,00 €		
CHARGES SOCIALES	13 500,00 €		
MEDECINE DU TRAVAIL	140,00 €		
AIDE SOCIALE	2 000,00 €		
INDEMNITES DE TRANSPORT	500,00 €		
AIDES FEDERALES AUX STRUCTURES	40 000,00 €		
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	- €		
DOTATION IMMOS INCORPORELLES			
DOTATION IMMOS CORPORELLES			
<b>TOTAUX</b>	<b>278 450,00 €</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>278 450,00 €</b>

## 18. Tableaux des effectifs au 31/12/2022

### Effectifs votants AGO 2022

	<b>Comités</b>	<b>Licenciés</b>	<b>LF</b>	<b>MV</b>	<b>s/total</b>	<b>Revue</b>	<b>Total</b>	<b>Voix</b>
1	AIN	164			<b>164</b>	17	181	<b>4</b>
2	AISNE	203	3	1	<b>207</b>		207	<b>6</b>
3	ALLIER	95			<b>95</b>		95	<b>2</b>
4	ALPES HTE PROV.	48	3	1	<b>52</b>	2	54	<b>2</b>
5	HAUTES ALPES	97	8		<b>105</b>	1	106	<b>3</b>
6	ALPES MARITIMES	95		2	<b>97</b>	1	98	<b>2</b>
7	ARDECHE	101			<b>101</b>	1	102	<b>3</b>
8	ARDENNES	146	1		<b>147</b>		147	<b>3</b>
9	ARIEGE	55		1	<b>56</b>		56	<b>2</b>
10	AUBE	25			<b>25</b>		25	<b>1</b>
11	AUDE	119	1		<b>120</b>	1	121	<b>3</b>
12	AVEYRON	110			<b>110</b>		110	<b>3</b>
13	B. DU RHONE	235		5	<b>240</b>		240	<b>6</b>
14	CALVADOS	73			<b>73</b>		73	<b>2</b>
15	CANTAL	62			<b>62</b>	11	73	<b>2</b>
16	CHARENTE	96	11		<b>107</b>	45	152	<b>3</b>
17	CHTE MARITIME	222	2		<b>224</b>		224	<b>6</b>
18	CHER	226	1		<b>227</b>		227	<b>6</b>
19	CORREZE	18			<b>18</b>		18	<b>1</b>
20	CORSE	0			<b>0</b>		0	<b>0</b>
21	COTE D'OR	102			<b>102</b>	12	114	<b>3</b>
22	COTE D'ARMOR	38		3	<b>41</b>		41	<b>1</b>
23	CREUSE	65			<b>65</b>		65	<b>2</b>
24	DORDOGNE	127	1	2	<b>130</b>		130	<b>3</b>
25	DOUBS	244	7	1	<b>252</b>		252	<b>7</b>
26	DROME	79			<b>79</b>		79	<b>2</b>
27	EURE	125		1	<b>126</b>	2	128	<b>3</b>
28	EURE & LOIR	53			<b>53</b>		53	<b>2</b>
29	FINISTERE	229		3	<b>232</b>	2	234	<b>6</b>
30	GARD	61	4	3	<b>68</b>	12	80	<b>2</b>
31	HAUTE GARONNE	197	2		<b>199</b>	2	201	<b>4</b>
32	GERS	16			<b>16</b>	1	17	<b>1</b>
33	GIRONDE	362	9		<b>371</b>	39	410	<b>9</b>
34	HERAULT	152		1	<b>153</b>		153	<b>4</b>
35	ILLE & VILAINE	237			<b>237</b>		237	<b>6</b>
36	INDRE	287	38		<b>325</b>		325	<b>8</b>
37	INDRE & LOIRE	221	17	1	<b>239</b>	36	275	<b>6</b>
38	ISERE	348	3		<b>351</b>		351	<b>9</b>
39	JURA	201	26		<b>227</b>		227	<b>6</b>
40	LANDES	209	1		<b>210</b>	4	214	<b>6</b>
41	LOIR & CHER	161	14		<b>175</b>		175	<b>4</b>
42	LOIRE	28			<b>28</b>		28	<b>1</b>
43	HAUTE LOIRE	36			<b>36</b>		36	<b>1</b>
44	LOIRE ATLANTIQUE	209			<b>209</b>	34	243	<b>6</b>
45	LOIRET	348		1	<b>349</b>		349	<b>8</b>
46	LOT	0			<b>0</b>		0	<b>0</b>

	<b>Comités</b>	<b>Licenciés</b>	<b>LF</b>	<b>MV</b>	<b>s/total</b>	<b>Revue</b>	<b>Total</b>	<b>Voix</b>
47	LOT & GARONNE	42			<b>42</b>		42	<b>1</b>
48	LOZERE	103			<b>103</b>		103	<b>3</b>
49	MAINE & LOIRE	71	1		72	1	73	<b>2</b>
50	MANCHE	96			96		96	<b>2</b>
51	MARNE	90		2	92		92	<b>2</b>
52	HAUTE MARNE	22	1		23	1	24	<b>1</b>
53	MAYENNE	42		1	43		43	<b>1</b>
54	M. & MOSELLE	150	1	1	152	1	153	<b>4</b>
55	MEUSE	20			20		20	<b>1</b>
56	MORBIHAN	99			99	3	102	<b>2</b>
57	MOSELLE	198	6	6	210	2	212	<b>6</b>
58	NIEVRE	144			144		144	<b>3</b>
59	NORD	445			445	2	447	<b>10</b>
60	OISE	78			78		78	<b>2</b>
61	ORNE	62			62		62	<b>2</b>
62	PAS DE CALAIS	139	1		140	7	147	<b>3</b>
63	PUY DE DOME	53			53		53	<b>2</b>
64	P. ATLANTIQUES	111	9		120	7	127	<b>3</b>
65	HTES PYRENEES	244			244		244	<b>6</b>
66	P. ORIENTALES	162			162		162	<b>4</b>
67	BAS RHIN	149	43	8	200		200	<b>4</b>
68	HAUT RHIN	84		2	86	26	112	<b>2</b>
69	RHONE	220		4	224		224	<b>6</b>
70	HAUTE SAONE	193	8		201		201	<b>6</b>
71	SAONE & LOIRE	119			119		119	<b>3</b>
72	SARTHE	198		3	201		201	<b>6</b>
73	SAVOIE	152	2		154	29	183	<b>4</b>
74	HAUTE SAVOIE	166	1		167		167	<b>4</b>
75	VILLE DE PARIS	68	3		71	2	73	<b>2</b>
76	SEINE MARITIME	308	5		313	35	348	<b>8</b>
77	SEINE & MARNE	37	2	2	41	1	42	<b>1</b>
78	YVELINES	13		3	16		16	<b>1</b>
79	DEUX SEVRES	219	88		307	4	311	<b>8</b>
80	SOMME	166	1		167		167	<b>4</b>
81	TARN	95			95		95	<b>2</b>
82	TARN & GARONNE	114			114		114	<b>3</b>
83	VAR	179			179	1	180	<b>4</b>
84	VAUCLUSE	80			80	22	102	<b>2</b>
85	VENDEE	148			148		148	<b>3</b>
86	VIENNE	121			121	2	123	<b>3</b>
87	HAUTE VIENNE	120	2	5	127	7	134	<b>3</b>
88	VOSGES	20			20		20	<b>1</b>
89	YONNE	42			42		42	<b>1</b>
90	BELFORT	169	41		210	9	219	<b>6</b>
91	ESSONNE	170	1		171		171	<b>4</b>
92	HAUTS DE SEINE	157		3	160	5	165	<b>4</b>
93	SEINE SAINT DENIS	220	9		229	13	242	<b>6</b>
94	VAL DE MARNE	188	1	3	192	12	204	<b>4</b>
95	VAL D'OISE	136	12	3	151	13	164	<b>4</b>

	<b>Comités</b>	<b>Licenciés</b>	<b>LF</b>	<b>MV</b>	<b>s/total</b>	<b>Revue</b>	<b>Total</b>	<b>Voix</b>
971	GUADELOUPE	48	16		64	11	75	<b>2</b>
972	MARTINIQUE	18			18		18	<b>1</b>
974	LA REUNION	52			52	4	56	<b>2</b>
988	Nelle CALED.	93		1	<b>94</b>	33	127	<b>2</b>
	SUISSE	27		1	<b>28</b>		28	<b>1</b>
		<b>12 985</b>	<b>406</b>	<b>74</b>	<b>13 465</b>	<b>476</b>	<b>13 941</b>	<b>347</b>
	<b>REGIONS</b>							
	GRAND-EST							<b>3</b>
	AUVERGNE-R.-ALPES							<b>3</b>
	BRETAGNE							<b>3</b>
	CENTRE-VAL-DE-LOIRE							<b>3</b>
	BOURGOGNE F-COMTE							<b>3</b>
	ILE-DE-FRANCE							<b>3</b>
	OCCITANIE							<b>3</b>
	HAUT-DE-FRANCE							<b>3</b>
	NORMANDIE							<b>3</b>
	PAYS DE LA LOIRE							<b>3</b>
	PACA							<b>3</b>
	NOUVELLE AQUITAINE							<b>3</b>
	<b>TOTAL VOIX</b>							<b>383</b>
	TOTAL COMITES D & R							



## 19. Répartition des aides fédérales et ANS 2022

### Comités FFMJSEA

COMITES	ANS 2022		AF 2022	
	139 500	54	39 300	73
<b>COMITES 36 500 €</b>				
01-AIN			500	1
02-AINSE				
03-ALLIER			300	1
04-ALPES HTE PROV.	1 500	1	350	1
05-HTES ALPES	1 500	1		
06-ALPES MARIT.	1 500	1	350	1
07-ARDECHE			400	1
08-ARDENNES			300	1
09-ARIEGE			450	1
10-AUBE				
11-AUDE	3 000	1	600	1
12-AVEYRON	1 500	1	400	1
13-BCHES DU RHONE			650	1
14-CALVADOS				
15-CANTAL	1 500	1	500	1
16-CHARENTE	3 000	1	700	1
17-CHTE MARITIME	3 000	1	700	1
18-CHER	2 200	1	850	1
19-CORREZE				
20-CORSE				
21-COTE D'OR	1 600	1		
22-COTE D'ARMOR				
23-CREUSE	1 800	1	450	1
24-DORDOGNE			800	1
25-DOUBS				
26-DROME				
27-EURE	3 000	1	600	1
28-EURE & LOIR				
29-FINISTERE	4 500	1	650	1
30-GARD			500	1
31-HTE GARONNE	7 000	1	900	1
32-GERS	0	1	300	1
33-GIRONDE	4 500	1	850	1
34-HERAULT	1 500	1	500	1
35-ILLE & VILAINE				
36-INDRE	7 000	1	800	1
37-INDRE & LOIRE				
38-ISERE			750	1
39-JURA	2 500	1	600	1
40-LANDES	3 600	1	600	1
41-LOIR&CHER	2 500	1	450	1
42-LOIRE			250	1
43-HTE LOIRE				
44-LOIRE ATLAN.	3 000	1	600	1

<b>COMITES</b>	<b>ANS 2022</b>		<b>AF 2022</b>	
45-LOIRET				
46-LOT				
47-LOT & GARONNE			200	1
48-LOZERE	2 000	1	600	1
49-MAINE & LOIRE			500	1
50-MANCHE			500	1
51-MARNE	2 500	1	500	1
52-HTE MARNE				
53-MAYENNE				
54-M&MOSELLE	1 500	1	500	1
55-MEUSE				
56-MORBIHAN	2 000	1	350	1
57-MOSELLE	1 500	1		
58-NIEVRE	1 500	1		
59-NORD			800	1
60-OISE				
61-ORNE				
62-PAS DE CALAIS			500	1
63-PUY DE DOME				
64-PYRENEES ATLAN.	2 000	1		
65-HTES PYRENEES			800	1
66-PYRENEES ORIENT.	1 500	1	500	1
67-BAS RHIN				
68-HAUT RHIN			500	1
69-RHONE	3 000	1	500	1
70-HTE SAONE	2 000	1	700	1
71-SAONE & LOIRE			600	1
72-SARTHE				
73-SAVOIE				
74-HTE SAVOIE				
75-VILLE DE PARIS				
76-SEINE MARITIME	4 500	1	900	1
77-SEINE & MARNE				
78-YVELINES				
79-DEUX SEVRES	4 000	1	900	1
80-SOMME	1 500	1	700	1
81-TARN	1 500	1	400	1
82-TARN & GARONNE	2 000	1	450	1
83-VAR	3 000	1	600	1
84-VAUCLUSE			400	1
85-VENDEE	1 500	1	350	1
86-VIENNE	1 500	1		
87-HTE VIENNE	3 000	1	450	1
88-VOSGES			400	1
89-YONNE				
90-TER. DE BELFORT	3 500	1	700	1
91-ESSONNE	3 200	1	500	1
92-HAUTS DE SEINE	2 000	1	600	1
93-SEINE SAINT DENIS	4 000	1	600	1
94-VAL DE MARNE			350	1

<b>COMITES</b>	<b>ANS2022</b>		<b>AF2022</b>	
95-VAL D'OISE	1 500	1	350	1
971-GUADELOUPE	2 500	1	0	1
972-MARTINIQUE				
972-GUYANNE				
974-LA REUNION			450	1
988-NELLE CALED.			500	1
SUISSE				
<b>REGIONS 3 500 €</b>				
GRAND-EST			500	1
A U R A			400	1
BRETAGNE	3 300	1	400	1
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	1 800	1	500	1
BOURGOGNE-FRANCE-COMTE				
ILE-DE-FRANCE	3 000	1	700	1
OCCITANIE	4 000	1	900	1
HAUTS-DE-FRANCE				
NORMANDIE	1 500	1	500	1
PAYS DE LA LOIRE				
PACA CORSE	2 000	1	500	1
NOUVELLE AQUITAINE	4 000	1	600	1

## 20. Statistiques régions

REGIONS	ADHERENTS												Différence licenciés 21-22
	en 2018		en 2019		en 2020		en 2021		en 2022		Revue	Licenciés	
	Licenciés	Revue	Licenciés	Revue	Licenciés	Revue	Licenciés	Revue	Licenciés	Revue			
GRAND EST	1446	46	1261	45	816	34	1034	31	975	30			-59
A U R A	1790	17	1742	31	1534	28	1482	28	1514	58			32
BRETAGNE	743	11	727	13	703	12	639	8	609	5			-30
CENTRE VAL DE LOIRE	1386		1401		1358	29	1362	33	1368	36			6
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	1428	6	1442	10	1421	14	1370	15	1297	21			-73
ILE DE FRANCE	1489	87	1431	75	1293	66	1140	59	1031	46			-109
OCCITANIE	1666	8	1681	6	1581	6	1554	20	1440	16			-114
LES HAUTS DE France	1330	5	1156	8	1108	9	1070	9	1037	9			-33
NORMANDIE	682	41	701	46	638	37	656	36	670	37			14
PAYS DE LA LOIRE	887	43	846	53	740	43	688	46	673	35			-15
P A C A	902	8	845	11	822	8	793	9	753	27			-40
CORSE	24		0		0		0		0				
NOUVELLE AQUITAINE	2012	84	2001	103	1860	96	1810	92	1842	108			32
SUISSE	34	1	32		30		28		28				0
OUTRE MER	214	56	223	57	221	72	220	45	228	48			8
	16033	413	15489	458	14125	454	13846	431	13465	476			-381
	16446		15947		14579		14277		13941				

